

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le

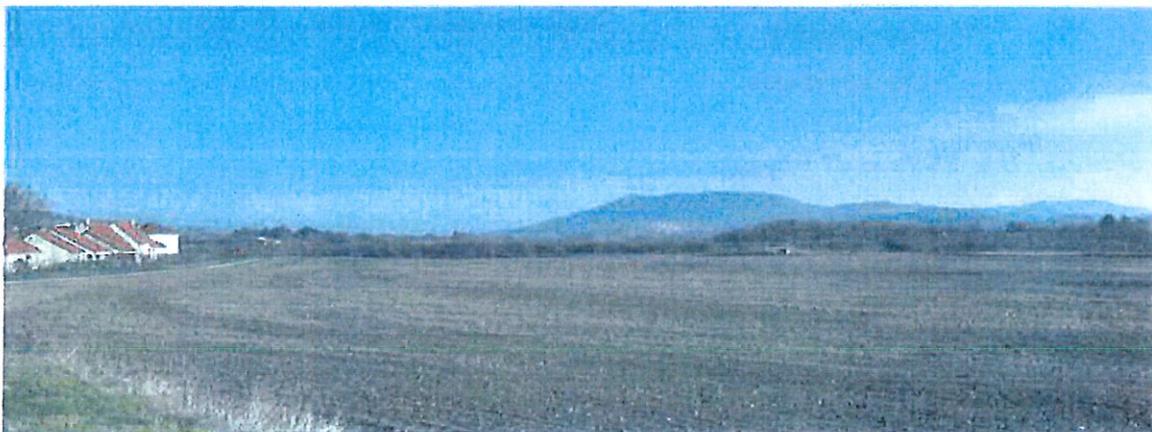
ID : 063-216300699-20211006-21\_10\_06\_011-DE

A  
DU C  
DU

6 octobre 2021 M. L. 106/2021  
LE MAIRE Le Maire,



# PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DU MONUMENT HISTORIQUE DE L'OPPIDUM DE GONDOLÉ



**2019**  
**2020**

**COMMUNES**  
**COURNON D'AUVERGNE | LE CENDRE | LA ROCHE-NOIRE**  
**LES MARTRES-DE-VEYRE | PÉRIGNAT-LÈS-ALLIER | ORCET**

# SOMMAIRE

<u>I- Rappel réglementaire</u> .....	5
-1- Le cadre juridique .....	5
-2- Textes de référence .....	5
<u>II- Présentation générale</u> .....	6
-1- Situation .....	6
-2- Contexte .....	7
<u>III- Présentation du monument historique</u> .....	8
-1- Définition du monument historique : Oppidum de Gondole .....	8
-2- Analyse paysagère du site .....	10
Analyse des abords du Monument Historique .....	10
Définition des cônes de vue et des perspectives .....	16
<u>IV- Proposition du Périmètre Délimité des Abords (PDA)</u> .....	18

Sauf mention contraire, les photographies  
et les cartes sont réalisées par V. Bayeron.

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 063-216300699-20211006-21\_10\_06\_011-DE

---

# RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

## 1- Le cadre juridique

---

Le Périètre D limit  des Abords (PDA) introduit par la loi relative   la « Libert  de la cr ation,   l'architecture et au patrimoine » du 7 juillet 2016, vise   limiter les « abords des monuments historiques » aux espaces les plus pertinents au plan patrimonial et qui participent r ellement de l'environnement du monument.   l'initiative de l'Architecte des B timents de France (ABF), la cr ation du PDA peut se faire   tout moment, autour d'un monument historique class  ou inscrit.

## 2- Textes de r f rence

---

-L'ordonnance n 2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux Monuments Historiques (MH) et Espaces prot g s.

-La loi SRU n 2000-1208 du 13 d cembre 2000, notamment l'article 40.

- Le d cret n 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux MH et Zones de Protection du Patrimoine, de l'Architecture et du Paysage (ZPPAUP).

- La circulaire du 6 ao t 2004 relative aux PPM.

- La circulaire du 4 mai 2007 relative aux MH et aux ZPPAUP.

- La note d'octobre 2007 de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) sur la r forme des p rim tres de protection autour des monuments historiques

- Le code du Patrimoine, concernant les dispositions relatives aux immeubles adoss s aux immeubles class s et aux immeubles situ s dans le champ de visibilit  des immeubles class s ou inscrits, Article L.621-30-1.

- Le code de l'Environnement, relatif au champ d'application et objet de l'enqu te publique, notamment les articles L. 123-1 et suivants, et les articles R 123-1 et suivants.

- La loi n 2016-925 du 7 juillet 2016 relative   la libert  de la cr ation   l'architecture et au patrimoine, notamment   l'article 75, modifiant le code du patrimoine aux articles L.621-30   L.621-32 portant sur les « abords » et R.621-92   R. 621-95 .

# II | PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## 1- Situation



Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le monument historique de Gondole se situe exclusivement sur la commune du Cendre faisant ainsi partie du territoire de Clermont Auvergne Métropole (Figure 1). En revanche l'application de son rayon de 500m englobe, quant à lui plusieurs communes réparties sur trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale :



Figure 2. Deux monuments historiques.

-  Clermont Auvergne Métropole
  - Le Cendre (PLU en cours de révision)
  - Cournon d'Auvergne
-  Mond'Arverne
  - Les Martres de Veyre
  - La Roche Noire
  - Orcet
-  Billom communauté
  - Pérignat-lès-Allier

À noter aussi la présence d'un second Monument Historique : celui du Château de la Ribeyre, situé au Nord de Gondole (Figure 2), dont l'emprise du rayon des 500 mètres est globalement compris dans celui-ci. Un périmètre délimité des abords (PDA) pour le monument historique de la Ribeyre est prévu à moyen terme.

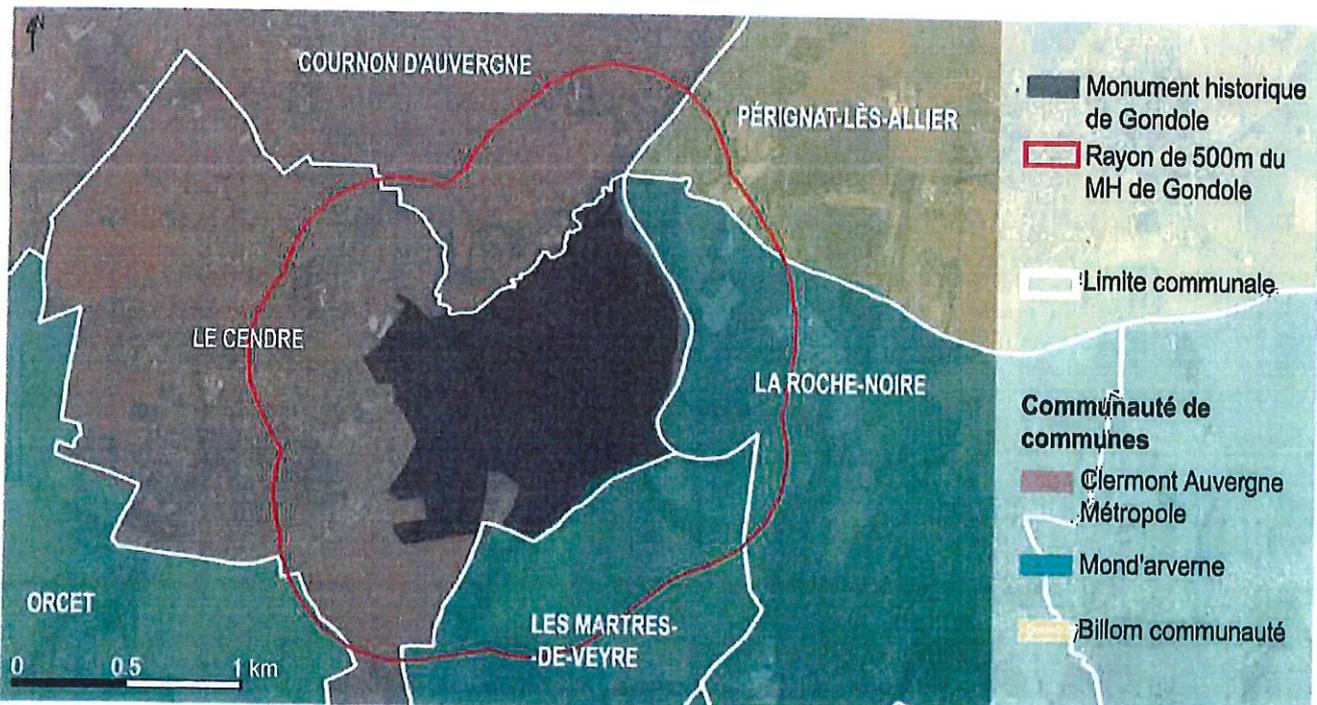


Figure 1. Localisation du monument historique de Gondole et son rayon de 500m.

## 2- Contexte

### Le développement urbain

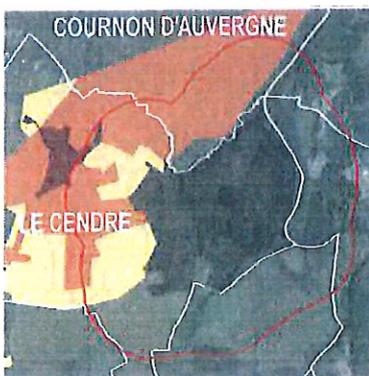


Figure 3. Evolution de l'urbanisation

Le Monument Historique de Gondole se situe à l'extrémité Est de la commune du Cendré. Comme l'ensemble des communes en périphérie de Clermont-Ferrand, l'étalement urbain est important depuis les années 1970-1980 (Figure 3).

- Emprise urbaine 1954
- Emprise urbaine 1981
- Emprise urbaine 2016

Aujourd'hui, le front Ouest du MH est délimité par une frange urbaine (zones résidentielle et artisanale).

L'emprise du rayon de 500m couvre une urbanisation datant des années 1980, dont l'architecture est ordinaire.

### L'accessibilité

Le Monument Historique de Gondole est à la confluence de l'Allier et de l'Auzon. L'accès au site se fait principalement depuis l'Ouest et le Sud-Ouest du monument, c'est-à-dire depuis les zones urbanisées. L'Allier est une barrière naturelle.

La ligne de chemin de fer reliant Clermont-Ferrand à Issoire traverse le Monument Historique de Gondole.

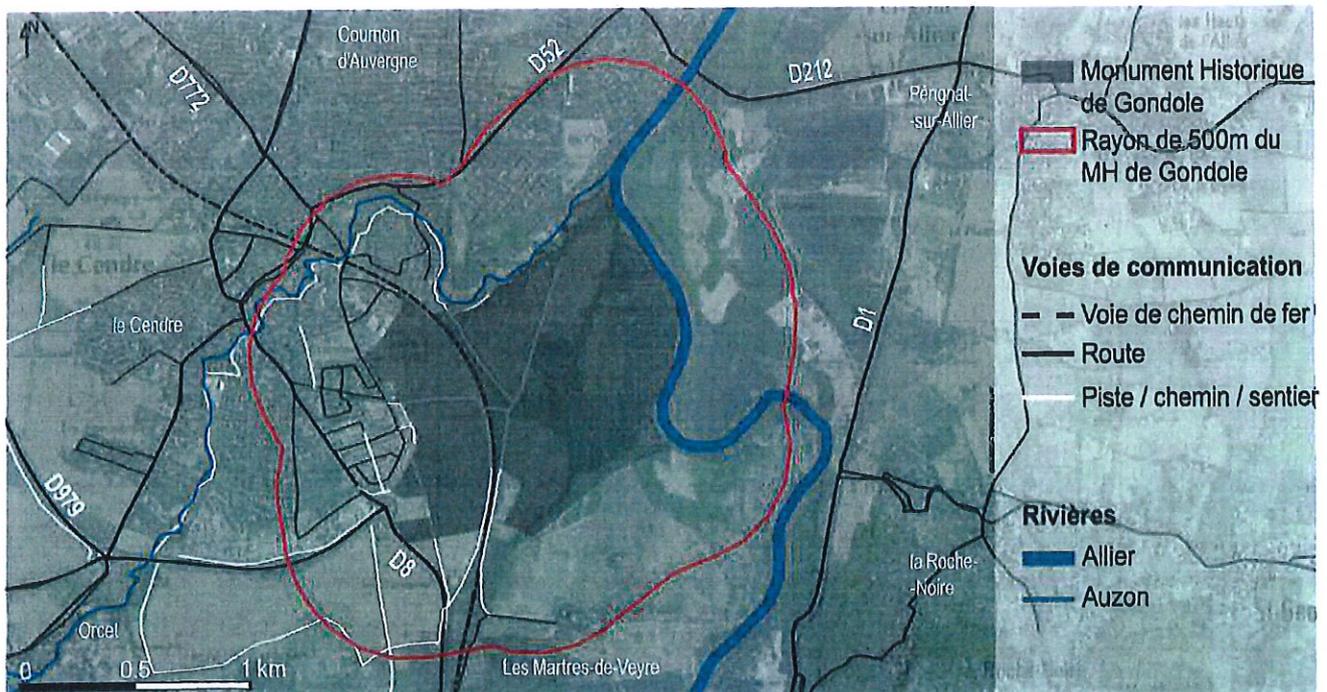


Figure 4. Contexte géographique du monument historique de Gondole

# III | PRÉSENTATION DU MONUMENT HISTORIQUE

## 1- Définition du Monument Historique : Oppidum de Gondole



**140 ha**

**inscrit MH**

**20 mai 2009**

Occupé depuis le Néolithique, le site a connu une occupation plus dense au 1er siècle avant JC. Situé sur un éperon surplombant la confluence de l'Allier et de l'Auzon, il a été barré par une fortification massive avec talus et fossé pour constituer un oppidum à l'intérieur duquel ont été repérés des structures quadrangulaires ou circulaires, et un réseau de voies. Différentes activités artisanales y ont été identifiées (fours de potiers, ateliers de forgeage...) et un riche mobilier a été mis au jour, lié à la résidence d'une élite guerrière ayant des contacts étroits avec le monde romain. Une vaste zone de sépultures, incluant de nombreuses fosses à chevaux et la sépulture multiple de huit hommes et de leurs chevaux, a été découverte, constituant un témoignage exceptionnel sur une pratique funéraire inconnue jusqu'ici en Gaule.

### Délimitation des limites du Monument Historique de Gondole

L'oppidum en totalité, ainsi que ses abords, comprenant les vestiges en élévation et enfouis (cadastre ZH 2 à 6, 11, 13, 14 à 17 - à l'exclusion de tous les bâtiments qui y sont construits -, 22, 23 ; ZE 2 à 19, 46 - jusqu'à la limite du rond-point de l'aire des Roches -, 58 - jusqu'à la limite Est du projet de lotissement -, 59 - jusqu'à la limite Est du projet de lotissement -, 67 à 70). Le foncier du Monument Historique est réparti entre des propriétés privées et le domaine public, mais les parcelles situées à l'arrière du rempart (Oppidum) sont exclusivement privées.

[Source : fiche de renseignement : référence - PA00092482]

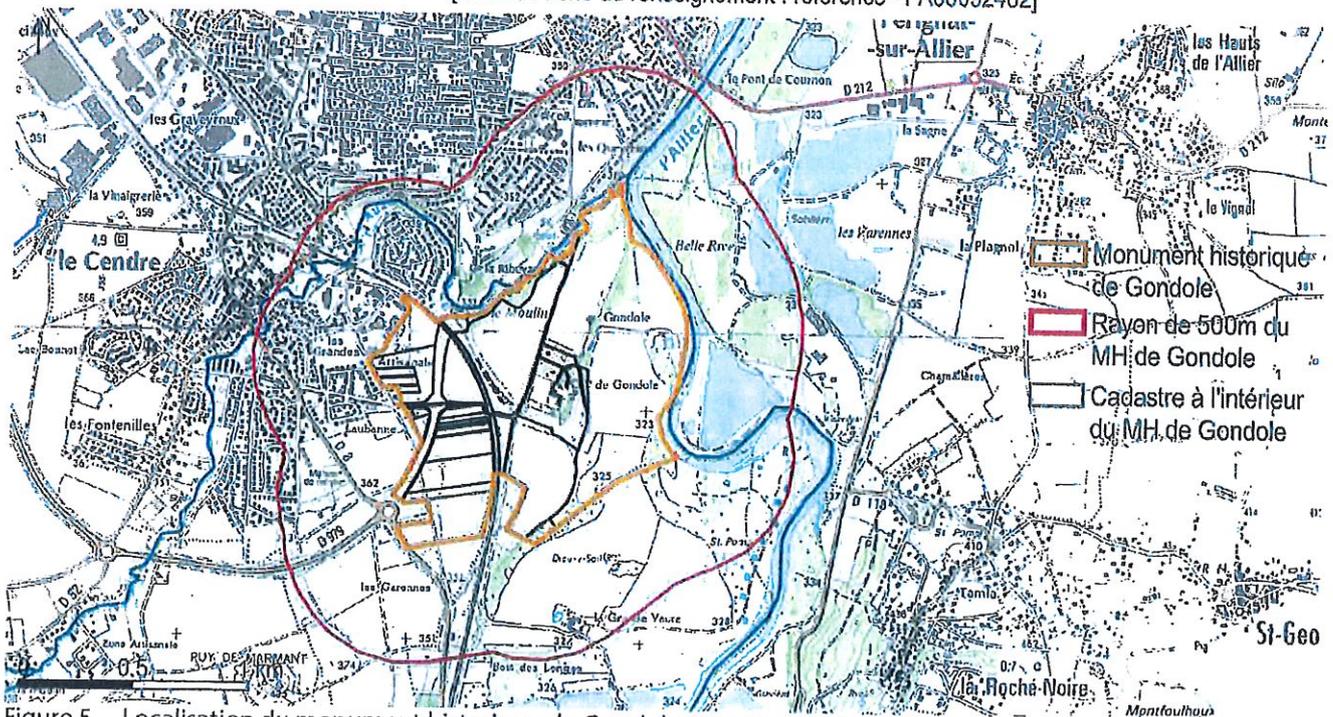


Figure 5. Localisation du monument historique de Gondole et son rayon de 500m.

**RAPPEL  
RÉGLEMENTAIRE**

**PRÉSENTATION  
GÉNÉRALE**

**PRÉSENTATION  
DU MONUMENT  
HISTORIQUE**

**PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ  
DES ABORDS**



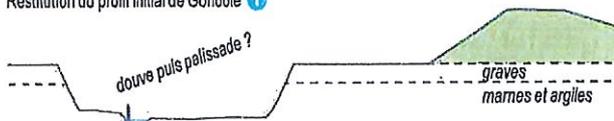
Gondole un site archéologique découvert tardivement : la mention «ancien camp» fait référence à une confusion sur l'emplacement du grand camp de César jusque dans les années 1980-1990 (IGN - Carte de l'état-major 1820-1866).



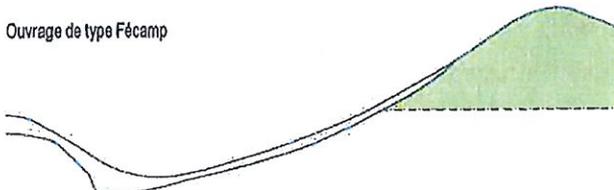
Photo aérienne du site (cl. B. Dousteysier).

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| <b>1</b> Porte et rempart                | <b>2</b> Occupation du sol    |
| <b>1b</b> Ouvrage de type Fécamp         | <b>2</b> Oppidum : habitation |
| <b>1b</b> Porte supposée                 | <b>3</b> Quartier artisanal   |
| <b>4</b> Voie Nord-Sud direction Coirent |                               |

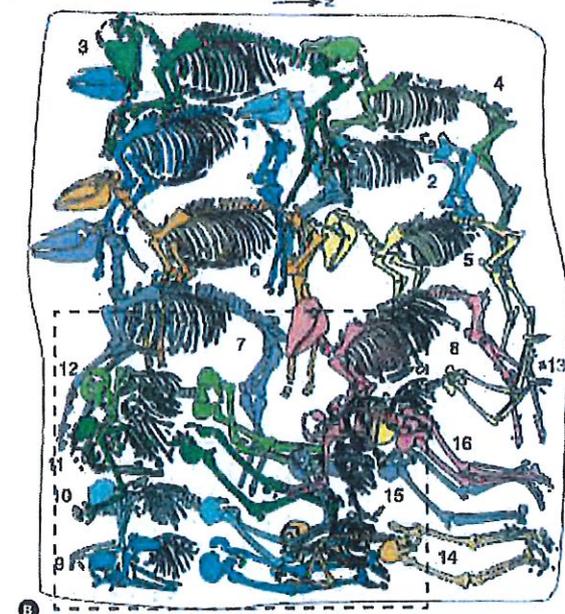
Restitution du profil initial de Gondole **1**



Ouvrage de type Fécamp



Hypothèse de restitution du profil de l'ouvrage défensif (Wheeler, Richardson 1957 ; Krausz 2007).



Fouille d'une cave impliquée dans l'artisanat potier **3** (Y. Deberge / ARAFA)

**A** Tombe où ont été déposés au cours d'une seule cérémonie 8 hommes et 8 chevaux (BR-Cliché U. Cazuelo). **B** L'ordre de mise en place des défunts est indiqué par les nuances de couleurs et les chiffres (U. Cabezuelo/INRAP).

## 2- Analyse paysagère du site

### Analyse des abords du Monument Historique

Le Monument Historique de Gondole se situe en plaine alluviale de l'Allier, on distingue quatre catégories de bâtiments en bordure du monument.

- zone résidentielle : des maisons isolées ou des lotissements (maisons individuelles, mitoyennes, et logements collectifs),
- zone artisanale : des hangars essentiellement et des espaces de stockage,
- zone d'exploitation de carrière de granulats : des bâtiments de production, des installations d'extractions, et des zones de stockage,
- zone à vocation de service publique : des bâtiments variés tels que des installations techniques (station d'épuration), des complexes de bâtiments (bâtiment du service technique de la ville, écoles, maison de retraite).

Un tiers du périmètre du Monument Historique de Gondole concerne une frange urbaine avec des bâtiments variés (architecture, volume, couleur, etc.). Ainsi deux tiers sont des espaces naturels ou agricoles.

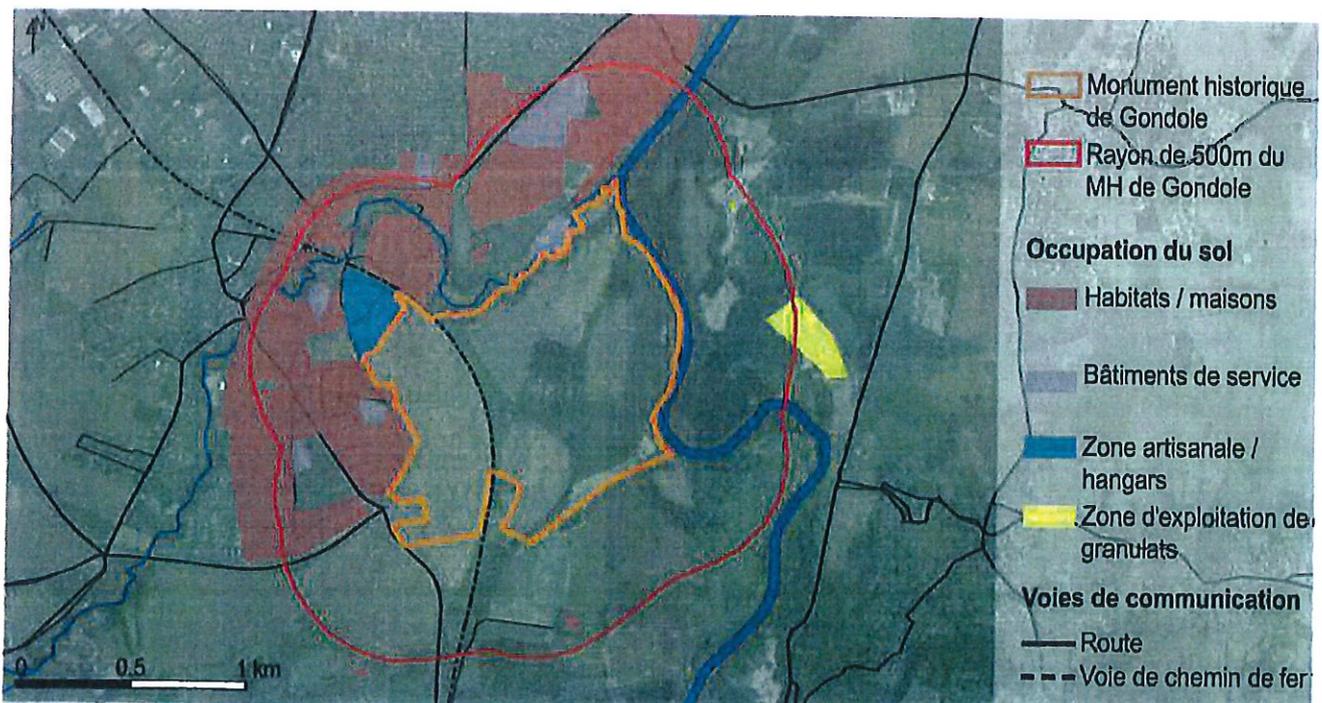


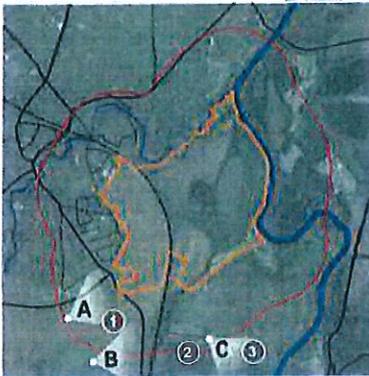
Figure 6. Occupation du sol aux abords du Monument Historique de Gondole.

**RAPPEL  
RÉGLEMENTAIRE**

**PRÉSENTATION  
GÉNÉRALE**

**PRÉSENTATION  
DU MONUMENT  
HISTORIQUE**

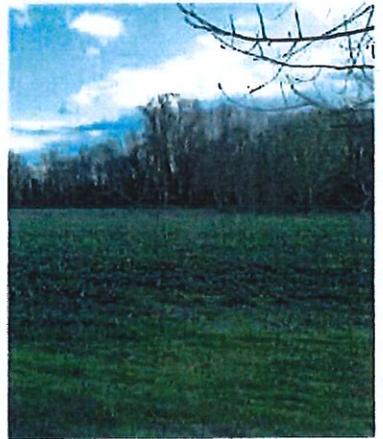
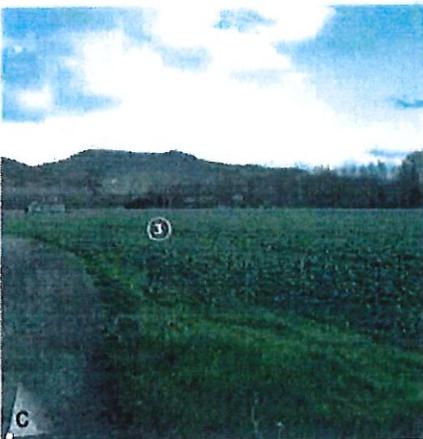
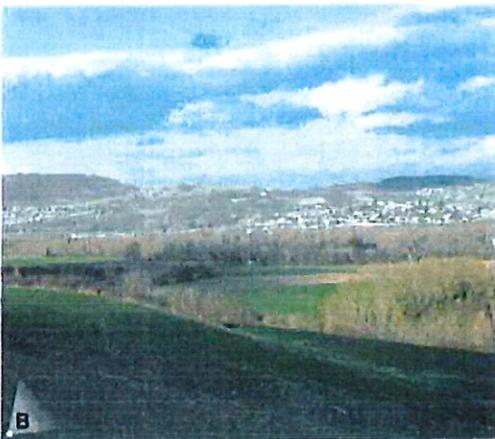
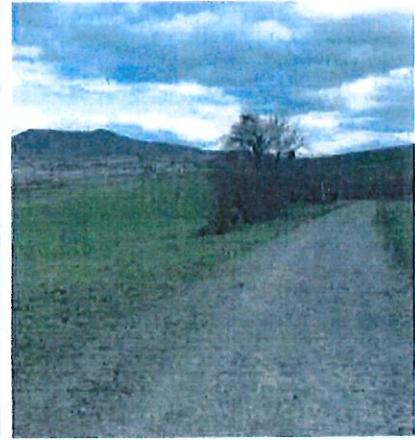
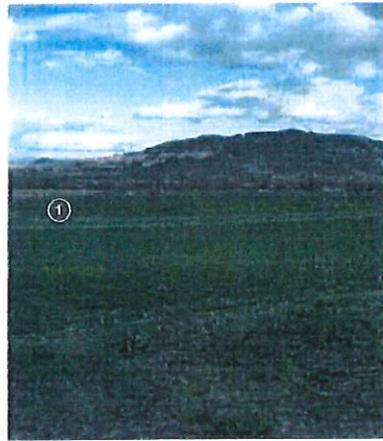
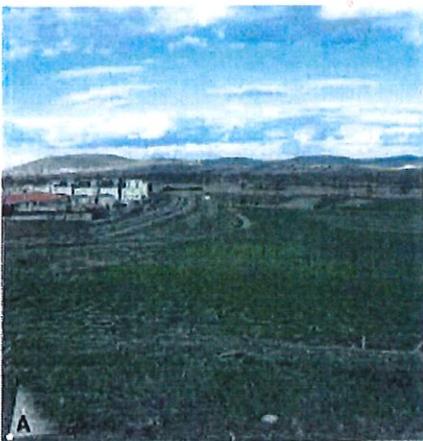
**PROPOSITION DU  
PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ  
DES ABORDS**



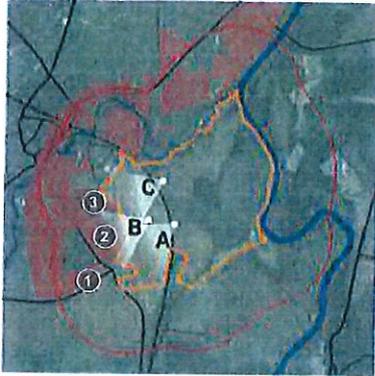
### *Espaces agricoles ou naturels*

11

- ① Grandes parcelles agricoles sur la partie basse de la Montagne de Strass.
- ② Espaces boisés et des étendues d'eau (ancienne extraction de granulats).
- ③ Grandes parcelles agricoles en plaine de l'Allier.

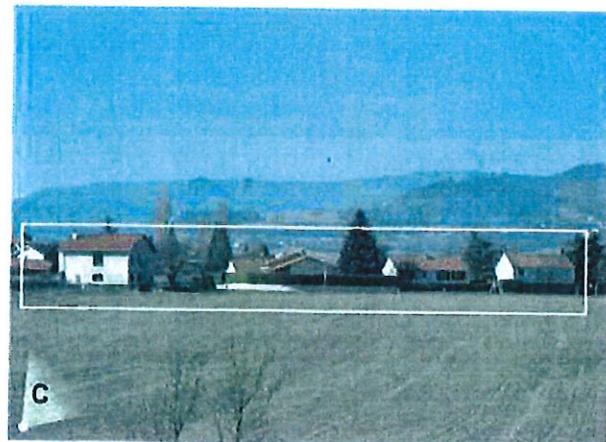
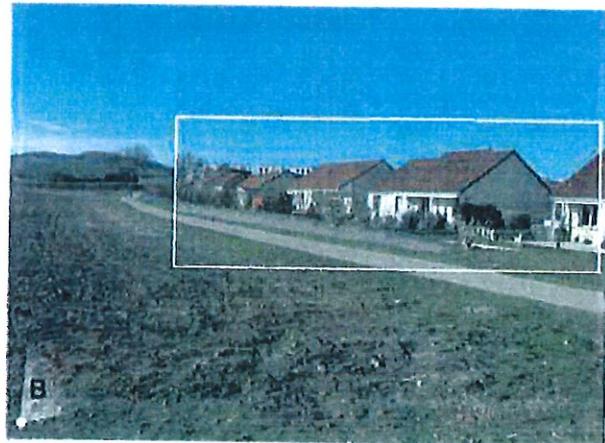


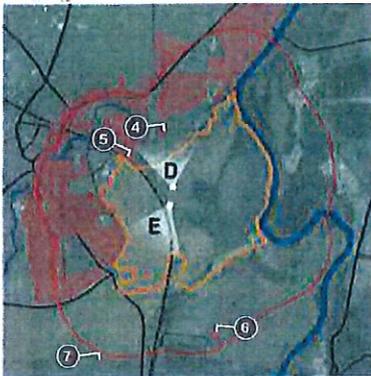
12



### **Zone d'habitation (Ouest)**

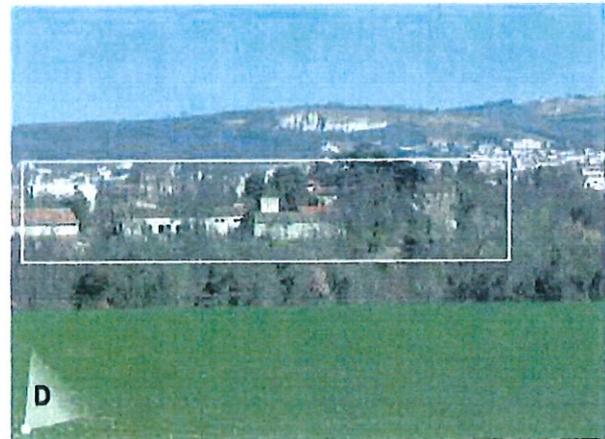
- ① Lotissement récent au Sud-Ouest du Monument Historique : logements collectifs (R+3) et maisons individuelles.
- ② Lotissement récent à l'Ouest du Monument Historique : maisons individuelles ou mitoyennes (R et R+1) avec jardin.
- ③ Lotissement et maisons individuelles (années 1980)



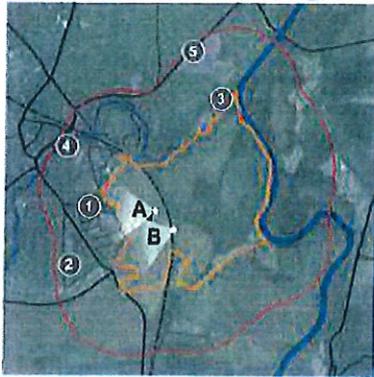


### *Zones d'habitations (Nord et Sud)*

- ④ Château de la Ribeyre (composé d'un ensemble de bâtiments et d'un parc).
- ⑤ Aire d'accueil des gens du voyage (7 emplacements).
- ⑥ Maison individuelle isolée dans le lieu dit de la Grande Vaure (composé d'un ensemble de bâtiments).
- ⑦ Lotissement (maisons individuelles avec jardin), construit dans les années 1980.

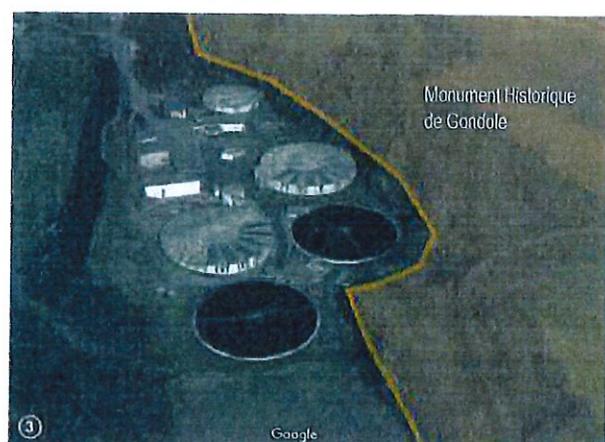
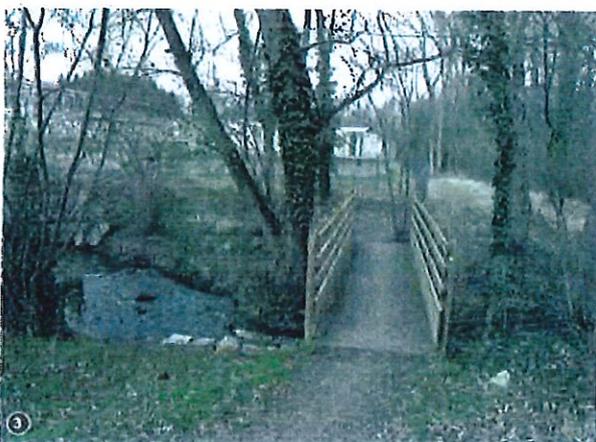
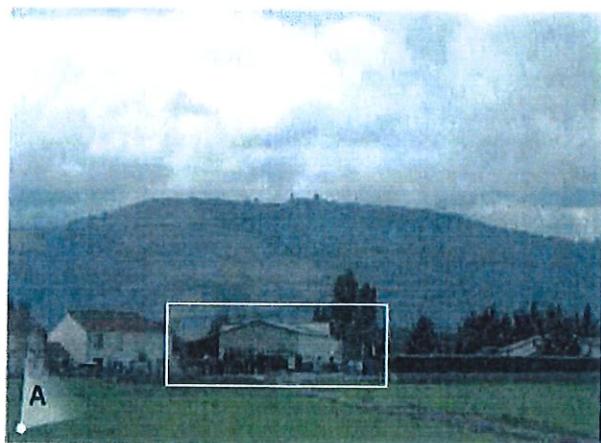


14

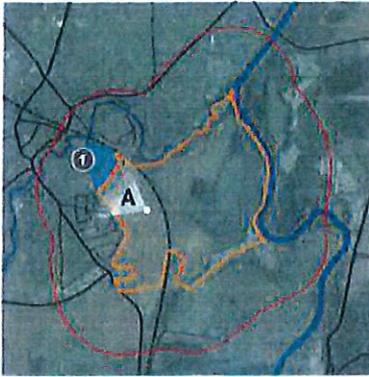


### Bâtiments de Services

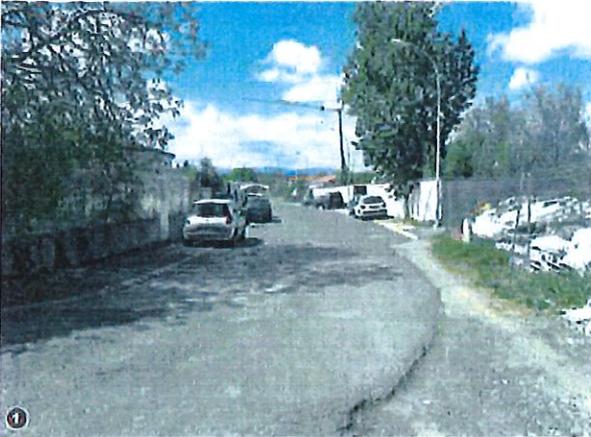
- ① Centre Technique municipal - du service technique de la commune (Bâtiments et espace de stockage). Initialement il se situait à l'extérieur des lotissements d'habitation.
- ② Maison de retraite spécialisée (R+3), située sur une butte, se dessine dans le paysage.
- ③ Station d'épuration (commune de Cournon d'Auvergne), elle est visible uniquement depuis l'extrémité Nord du MH.
- ④ Ecole élémentaire (non visible)
- ⑤ Collège de la Ribeyre (non visible)



***Zone artisanale***



- ① Zone Artisanale des Grandes (env. 6 hectares). Les façades Sud-Est des hangars jouxtent le MH. Le linéaire de plus de 200m de bâtiments (couleurs : blanc, gris) est impactant dans le paysage. La zone en arrière l'est moins puisqu'elle est occultée par les hangars.



***Zone d'exploitation de carrière***



- ② Entreprise de production de préfabriqués en béton (bâtiments et zone de stockage). De nombreuses gravières sont de part et d'autres des installations de production. A noter, l'Allier et sa ripisylve servent d'écran et occultent cette zone depuis le Monument Historique de Gondole.



## Définition des cônes de vue et des perspectives

### Synthèse des points de vue depuis le Monument Historique

Les rives opposées aux Nord et Nord-Est du Monument Historique ne sont pas visibles depuis celui-ci (ripisylves de l'Allier et de l'Auzon). Seule la station d'épuration située en contrebas est visible depuis la limite du Monument Historique, marquée par un petit pont sur l'Auzon (angle rapproché). L'ensemble des autres points de vue sont répertoriés sur la carte ci-dessous (Figure 7).

La situation du Monument Historique en plaine alluviale, ainsi que la configuration du rempart gaulois confèrent des points de vue assez semblables répartis en trois grandes catégories de perspective. À l'Ouest, un front bâti important borde le Monument Historique. Au Nord, la château de la Ribeyre est partiellement visible (écran boisé). Enfin, au Sud les points de vue sont ouverts sur des parcelles agricoles et boisées.

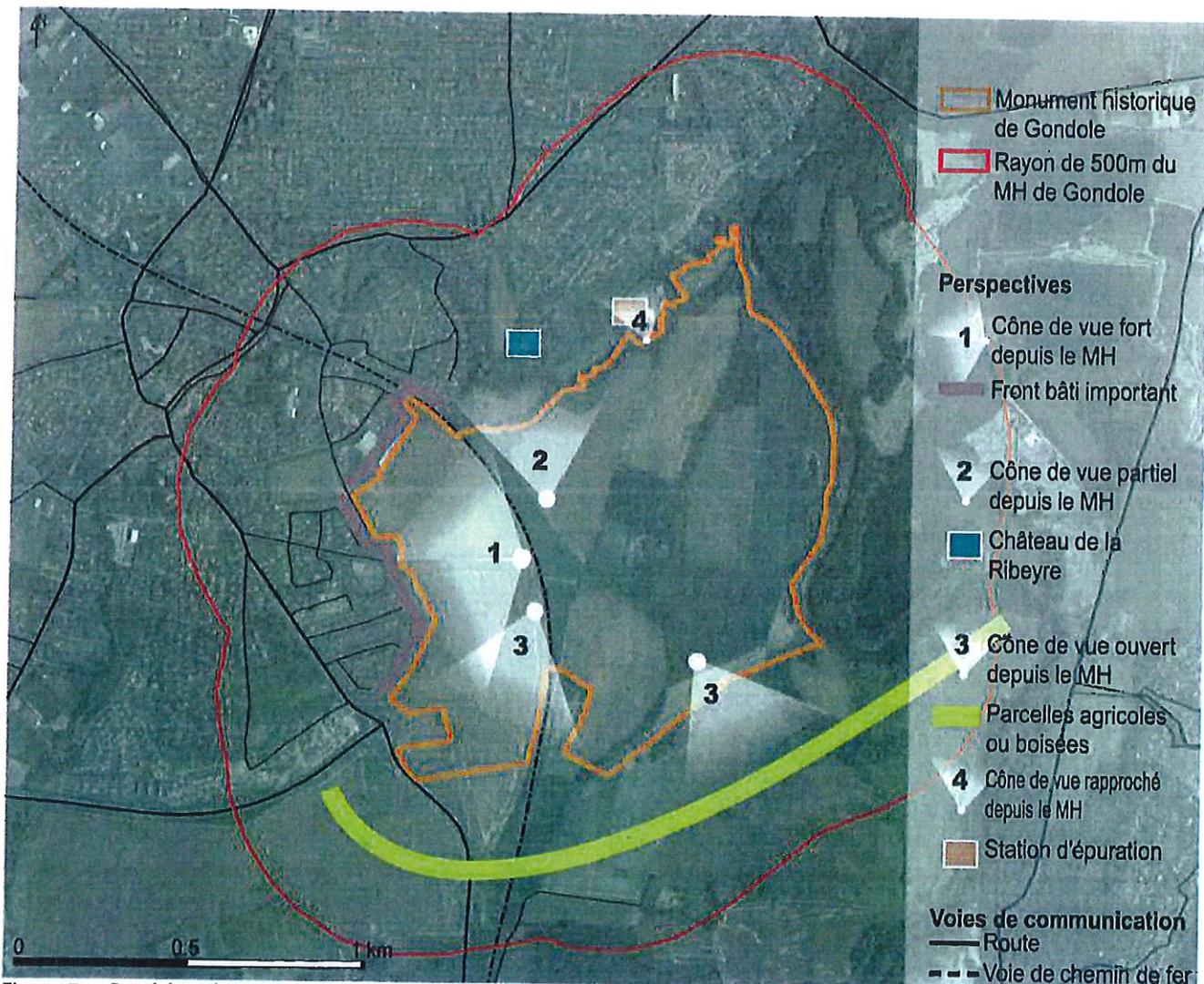


Figure 7. Synthèse des points de vue depuis le Monument Historique de l'oppidum de Gondole.

### Synthèse des points de vue vers le Monument Historique

Le Monument Historique de Gondole est principalement visible depuis le Sud-Ouest et l'Ouest du site. En effet, les ripisylves de l'Allier et de l'Auzon occultent le MH. La carte suivante (Figure 8) résume les principales perspectives vers le Monument Historique.

-Perspective 1- Situés sur les hauteurs en dessous du puy de Marmant, à une altitude d'environ 370-380m, les points de vue permettent de surplomber le MH.

-Perspective 2- Pour ce second cas de figure, la perspective est plus resserrée et concerne essentiellement des points de vue rapprochés au MH (distance inférieure à 100m).

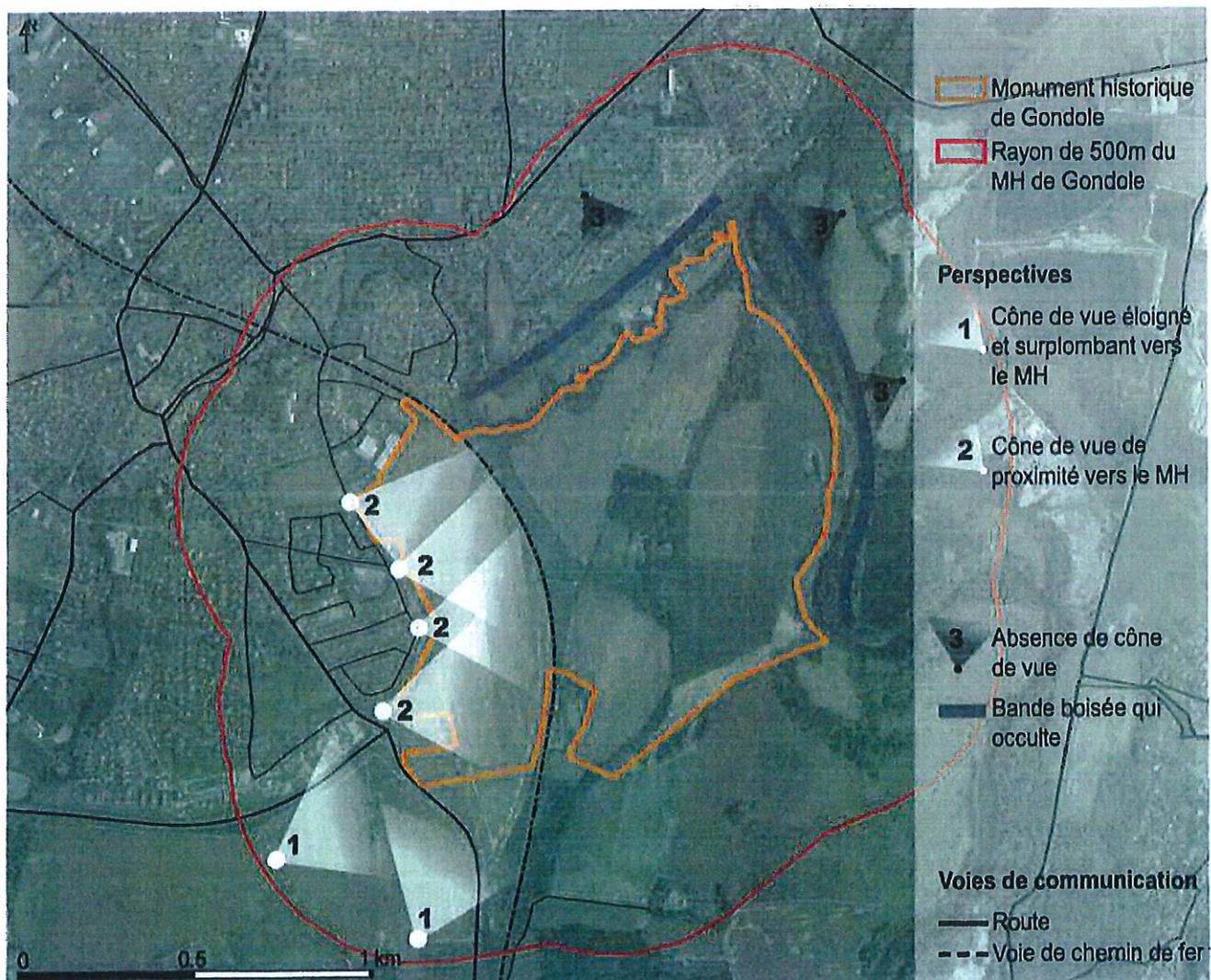


Figure 8. Synthèse des points de vue vers le Monument Historique de l'oppidum de Gondole.

### III | PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

Le périmètre proposé tient compte des analyses précédentes et également d'une étude relative au périmètre délimité des abords menée pour le Château de la Ribeyre sur Cournon d'Auvergne (non appliquée à ce jour).

Ainsi, le PDA de Gondole propose de :

- garder la maîtrise de la première frange urbanisée à l'Ouest (intégration de la première rangée de maisons, des bâtiments des services techniques, du premier îlot de la zone artisanale),
- s'appuyer sur le PDA du Château de la Ribeyre pour définir la limite Nord,
- s'appuyer sur la limite naturelle de l'Allier et de sa ripisylve à l'Est,
- favoriser les espaces naturels et agricoles au Sud, en s'appuyant sur les réseaux de chemins et les parcelles cadastrales.

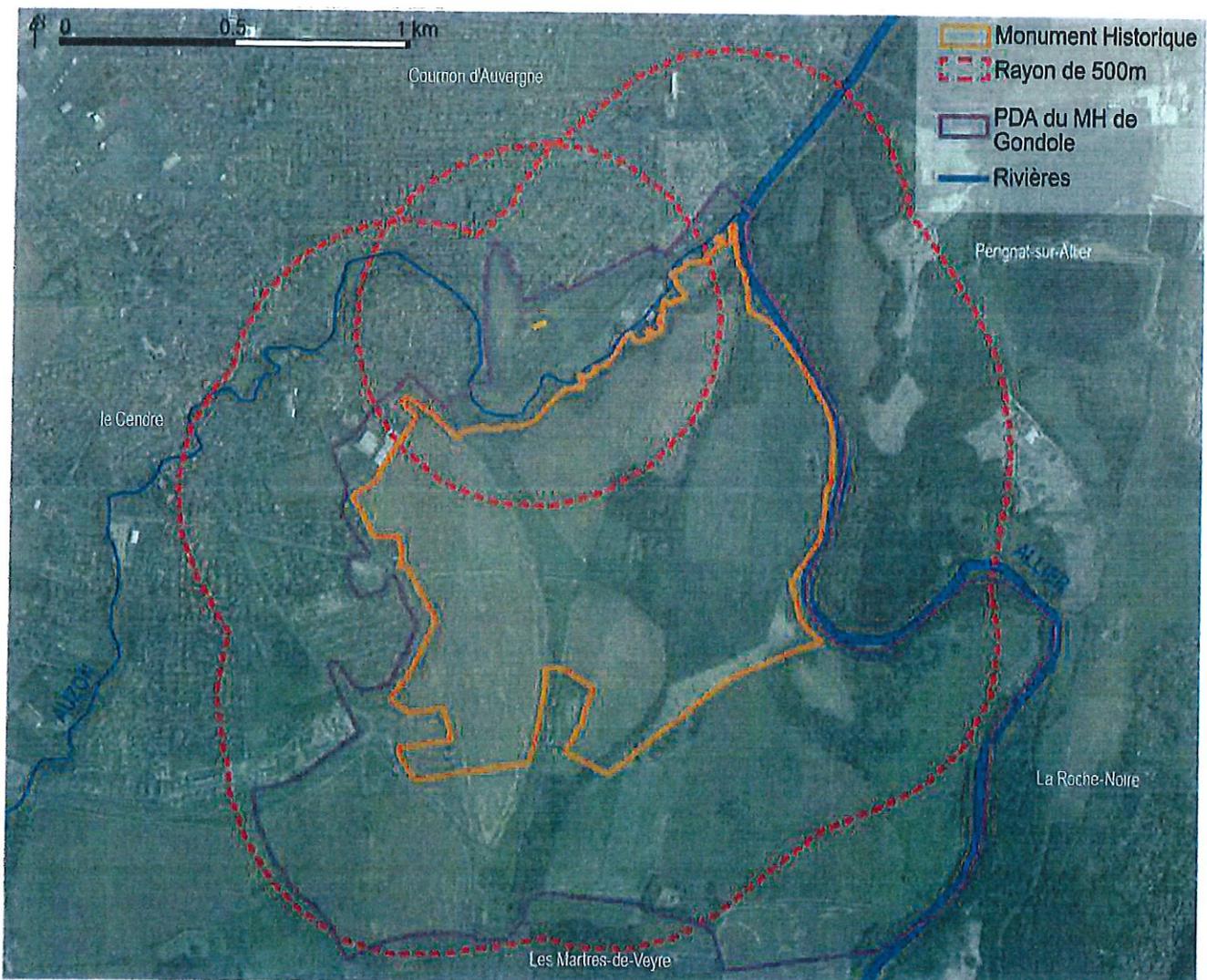


Figure 9. Proposition du PDA pour le Monument Historique de l'oppidum de Gondole.

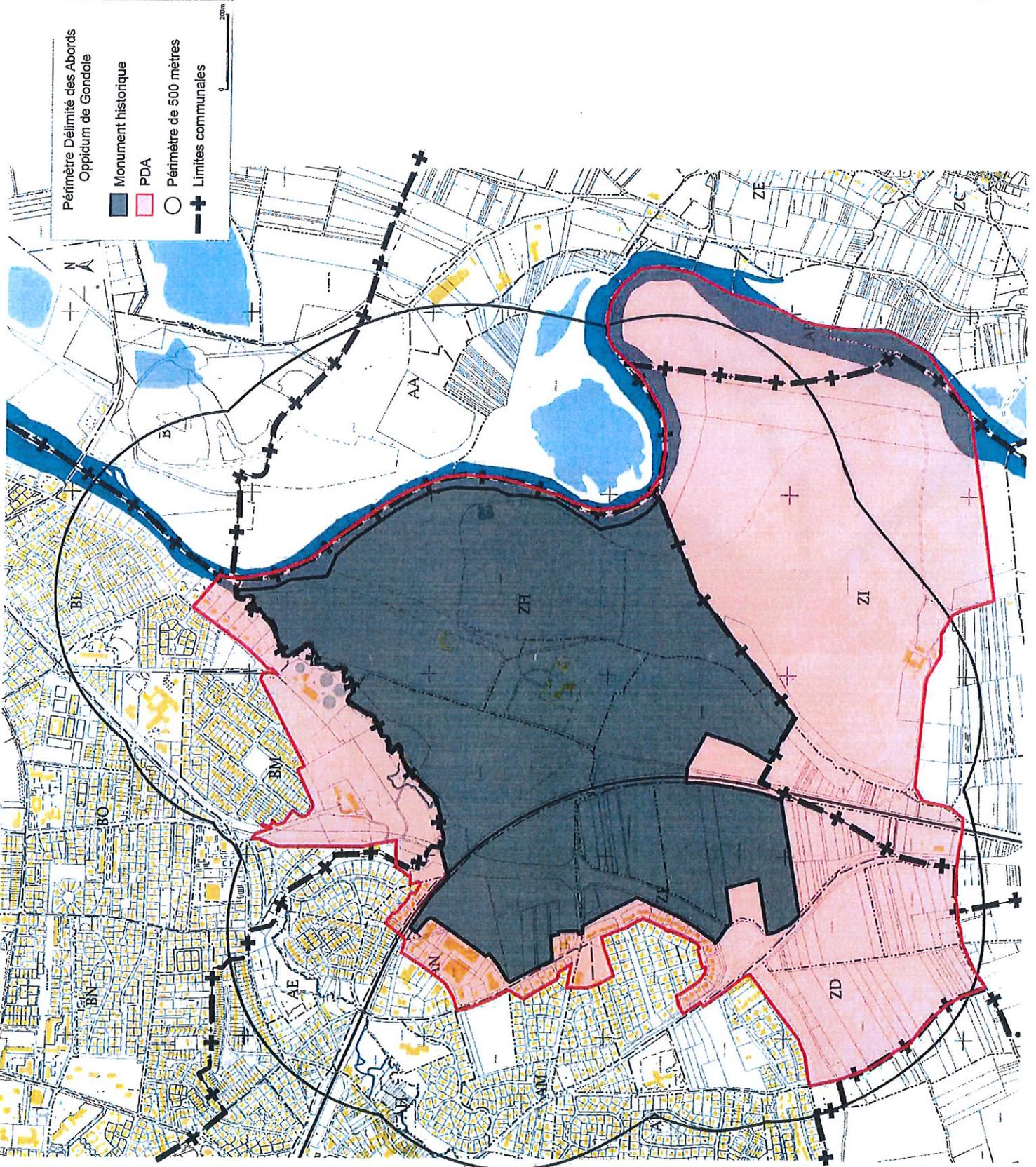
**Périmètre Délimité des Abords  
Oppidum de Gondole  
Cartographie**

**Le Cendre**

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Puy-de-Dôme  
Novembre 2020

**Sommaire :**

Plan d'ensemble du PDA avec périmètre de 500m..... p. 20  
Plan d'ensemble du PDA..... p. 21  
Emprise du PDA sur la Commune du Cendre..... p. 22  
Détail de l'emprise du PDA sur la Commune du Cendre, partie nord.....p. 23  
Détail de l'emprise du PDA sur la Commune du Cendre, partie Sud.....p. 23



Envoyé en préfecture le 11/10/2021

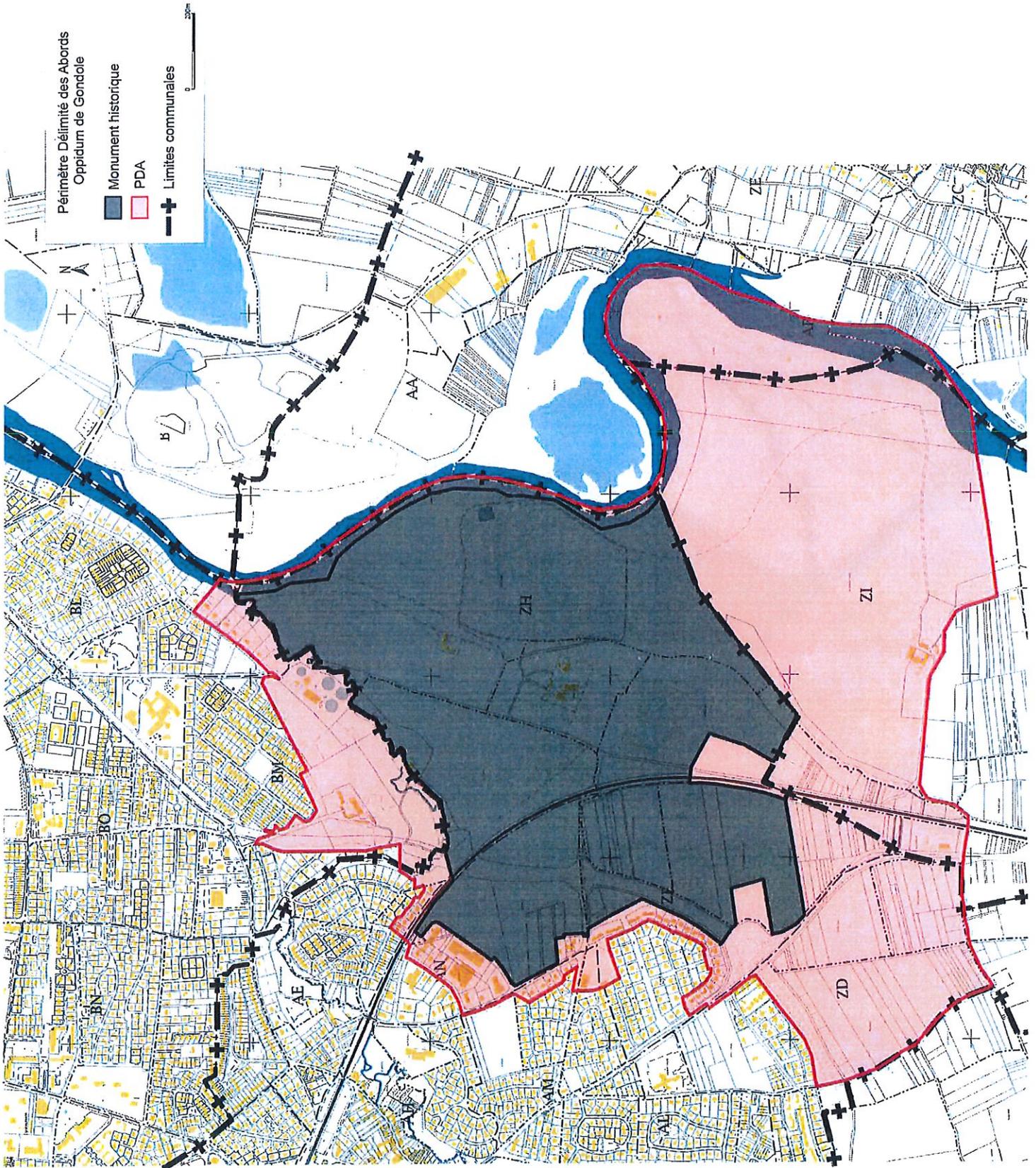
Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 063-216300699-20211006-21\_10\_06\_011-DE

2



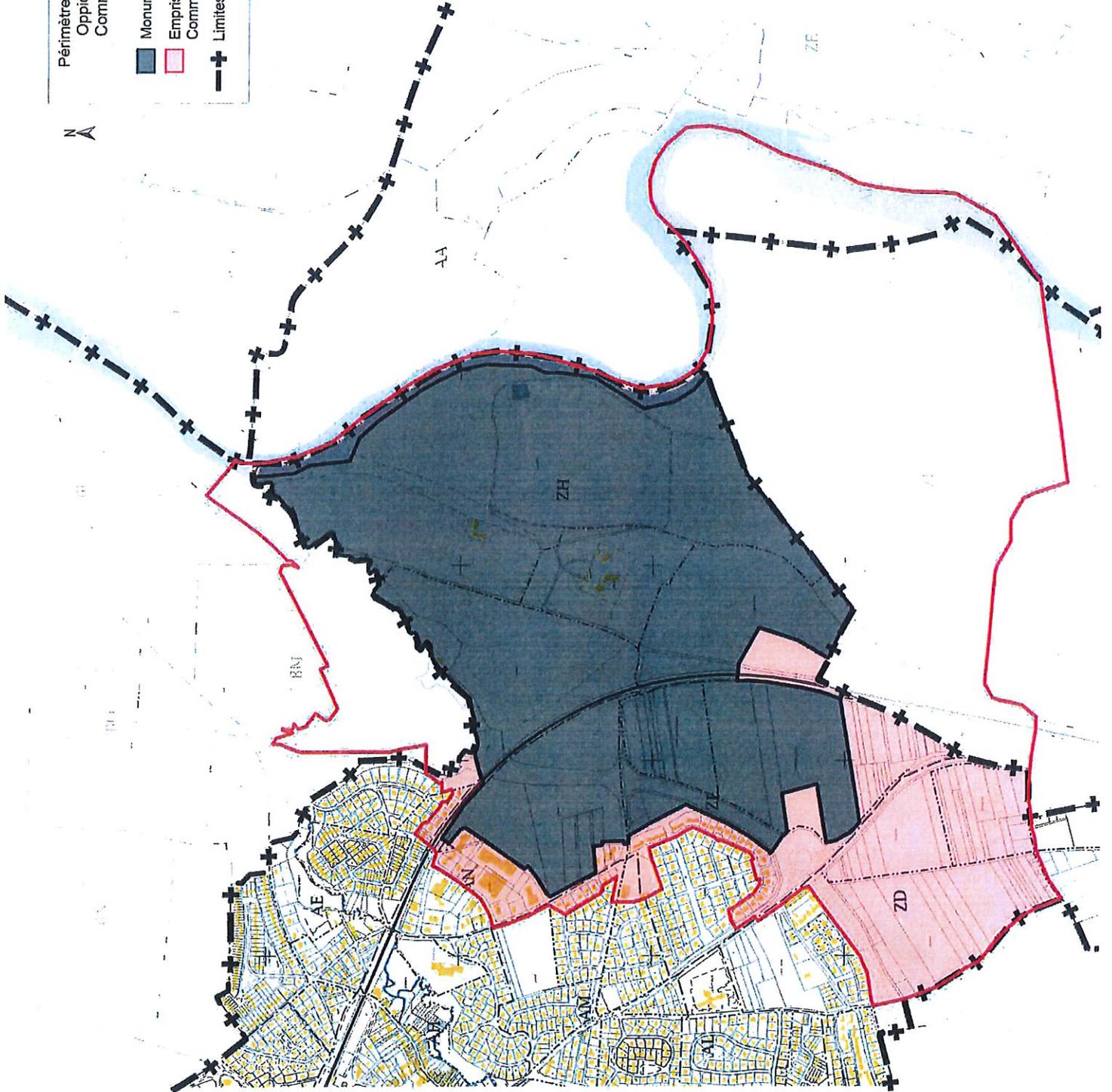
Périmètre Délimité des Abords  
Oppidum de Gondole  
Commune du Cendrie

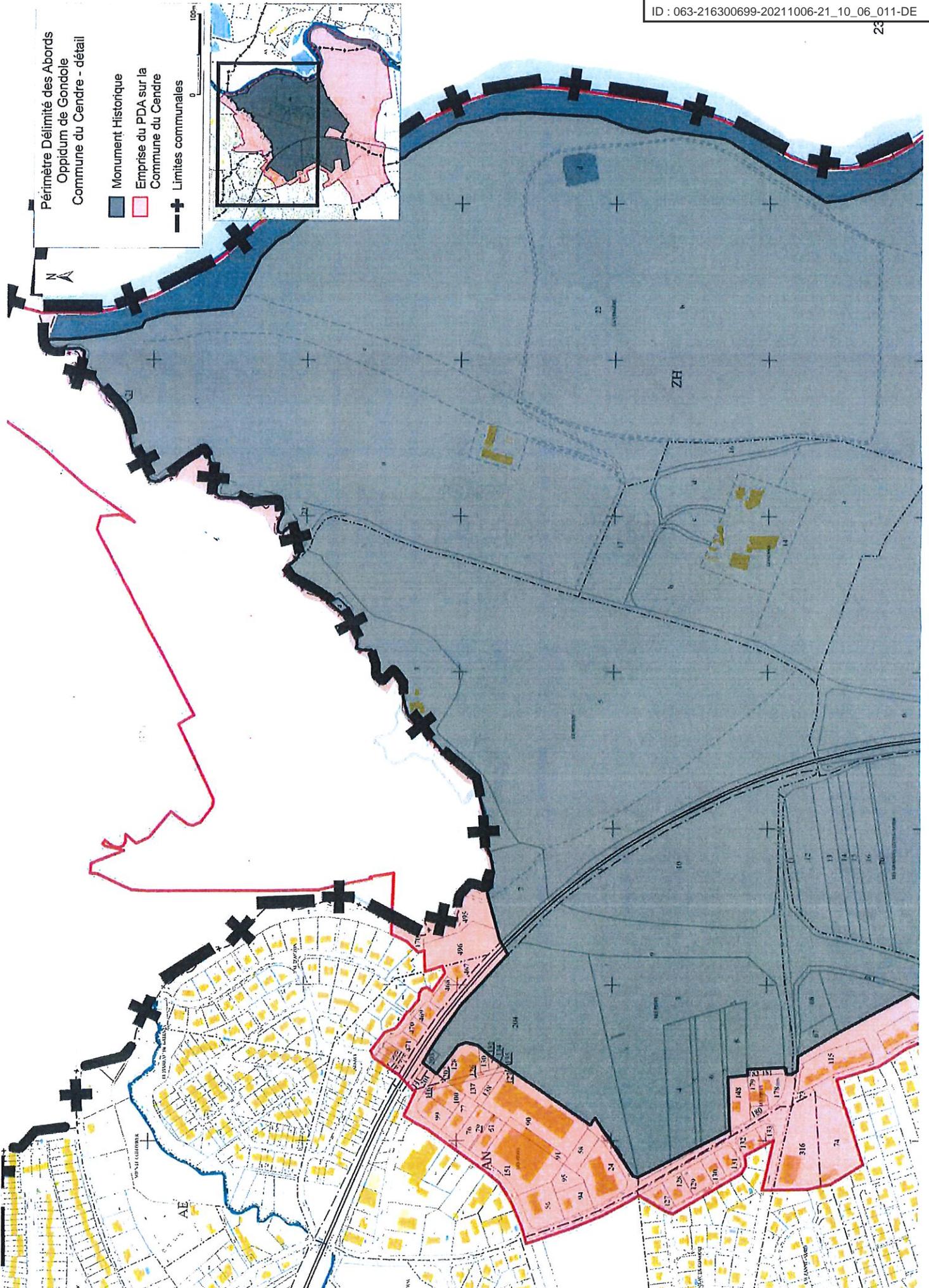
Monument Historique

Emprise du PDA sur la  
Commune du Cendrie

Limites communales

0 200m





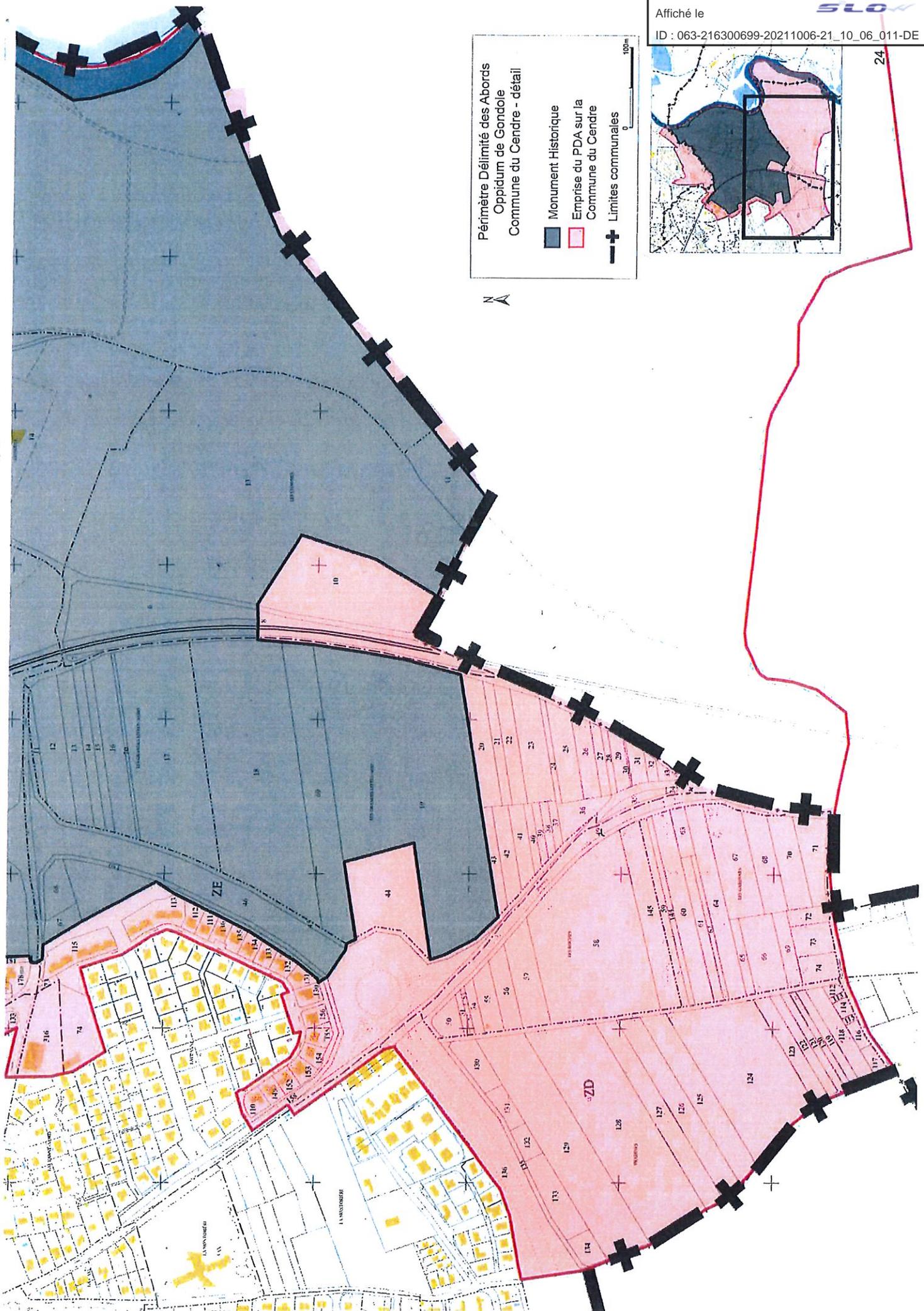
Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 063-216300699-20211006-21\_10\_06\_011-DE



**Périmètre Délémité des Abords Opidum de Gondole Commune du Cendre - détail**

- Monument Historique
- Emprise du PDA sur la Commune du Cendre
- Limites communales

0 100m



24